

## MOYENNE D'INITIATION POUR 1880

Québec .....	6.32	par cent.
Ontario .....	6.03	“ “
Nouvelle-Ecosse .....	5.71	“ “
Ile du Prince-Edouard .....	3.58	“ “
Nouveau Brunswick .....	6.01	“ “

(Rapport du fr. Walker, 1881, page XXXVII.)

Les initiations dans la province de Québec dépassent donc la moyenne annuelle des maçons reçus dans toutes les autres loges du Canada.

Cette progression ressort également du rapport officiel présenté à la grande Loge de Québec, en 1883 par le comité chargé d'étudier, "La situation de la Maçonnerie" dans la Province de Québec, et que l'on peut consulter dans l'annuaire maçonnique publié par la grande Loge en 1883.

## DISTRICT DE QUÉBEC ET DE TROIS-RIVIÈRES

"Votre comité remarque que le nombre des loges de ce district n'a pas augmenté durant les 16 derniers mois. Il n'en faut pas conclure que la maçonnerie tombe en ruine dans les bonnes vieilles villes de Québec et de Trois-Rivières. Le petit nombre de loges n'est pas un criterium de la vraie situation de notre fraternité dans la société. Tant que ces loges, quoique peu nombreuses, travaillent, en harmonie et avec un bon matériel, la maçonnerie, maintenant comme jadis, survivra à ses ennemis et aux attaques dirigées contre elle."

"Nous connaissons les influences spéciales contre lesquelles notre fraternité doit lutter dans ce district. Mais l'expérience prouve que ces influences hostiles à notre ordre, deviennent moins puissantes à mesure que nous avançons, et que les préjugés disparaissent devant l'instruction."

"Votre comité à le plaisir de nous apprendre que les loges de ce district sont dans une condition vraiment prospère, et continuent de travailler avec harmonie."

## DISTRICT DE MONTRÉAL

"Le F. Walker a présenté un rapport court mais très satisfaisant de l'état des loges placées sous sa juridiction, nous ne doutons pas que la prospérité et l'heureuse harmonie des 23 loges de ce district, ne soient dues à l'habitude avec lesquelles il les dirige."